

ACCUEIL D'UNE DELEGATION DE SAXE-ANHALT

ORLEANS, Dîner au Conseil régional Centre-Val de Loire, 23 mars 2017

Eléments de discours de M. Daniel Fréchet, Président de l'Etablissement public Loire

Monsieur le Ministre,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Votre journée ayant débuté très tôt ce matin, je serai bref !

Comme vous le savez, les rencontres de ces jours-ci sont rendues possibles grâce à la coopération entre le Land de Saxe-Anhalt et la Région Centre-Val-de-Loire, que je tiens à remercier ce soir pour son accueil.



Comme Président de l'Etablissement public Loire, je mesure la richesse des échanges sur la gestion du risque inondation que nous avons développés depuis plusieurs années maintenant, notamment suite à la crue de l'Elbe de 2013.

Ainsi, nous avons pu profiter de nos expériences respectives sur des questions aussi sensibles que le couplage entre les infrastructures de protection dites « dures », telles que les barrages écrêteurs de crues et les digues, et celles dites « souples » comme les zones d'expansion de crue. La question de la prise en compte du changement climatique a également été abordée à plusieurs reprises ces dernières années, dans une logique d'adaptation de nos dispositifs et modalités de gestion des inondations.

Plus généralement, le Land de Saxe-Anhalt nous a semblé pouvoir constituer le trait d'union avec la diversité d'acteurs du bassin de l'Elbe. Via la signature ce soir d'un **mémoire de coopération**, nous ouvrons la voie – en toute modestie mais avec une ferme détermination – à des projets de coopération liant en particulier les connaissances scientifiques à l'échelle d'un bassin fluvial et leurs applications concrètes en termes de gestion.

Nous pourrions également approfondir nos échanges d'expérience sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel, o combien riche dans votre Land et en région Centre-Val de Loire.

S'agissant plus particulièrement de l'Etablissement public Loire, outil des collectivités au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents, je soulignerai simplement l'effet démultiplicateur de l'appui que nous apportons, renforçant l'opérationnalité des collectivités face à l'inondation.

En termes stratégiques, j'attire brièvement votre attention sur 2 défis actuels et futurs, qu'il me semble difficile à relever sans une implication forte de l'Etablissement public Loire.

- Le premier, c'est l'optimisation de la gestion technique et du fonctionnement non seulement du **barrage écrêteur de crues de Villerest**, dans le département de la Loire, mais encore des **systèmes d'endiguement à l'échelle de l'ensemble du bassin**, en solidarité amont-aval, avec des économies d'échelles et une mutualisation de moyens.
- Le second, c'est la **prise en compte des comportements des acteurs des territoires** pour améliorer la gestion des risques d'inondations. Ce qui signifie une attention accrue à l'intégration des sciences comportementales dans la conception et la mise en œuvre des politiques de gestion de l'eau et des risques naturels associés.

A l'occasion de la commémoration de la dernière grande crue qu'ait connu le bassin fluvial de la Loire, il y a 150 ans de cela, en 1866, nous avons vu tout l'intérêt pour les élus, les gestionnaires, de maintenir la mémoire collective de ce risque majeur toujours présent sur nos territoires, oh combien dommageable pour leur compétitivité. Cette commémoration a été pour nous une occasion supplémentaire de stimuler la conscience du risque d'inondation sur un territoire dont la caractéristique – faut-il le rappeler – est de ne pas avoir été confronté à un évènement de ce type depuis plus d'un siècle.

Pour conclure sur ce registre historique, je souhaite souligner, qu'à la veille du 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome, la coopération entre bassins fluviaux européens à laquelle nous œuvrons, avec grand plaisir et un enthousiasme renouvelé à chacune de nos rencontres, répond au vœu de l'un des Pères fondateurs de l'Europe (Robert Schuman) qui en 1950 soulignait : *«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.»*. Nous sommes nombreux à considérer qu'elle en a bien besoin.

Je vous remercie de votre attention.